

les parties inférieures de la tour carlovingienne bâtie devant la porte principale, celle par laquelle entraient les fidèles. Les églises de Poissy et de Créteil, sur la Seine, les églises abbatiales de Saint-Martin de Tours et de Saint-Savin en Poitou, présentent la même disposition d'une tour massive précédant l'entrée ou servant de porche. Ce qui fut d'abord commandé par la nécessité, devint bientôt une disposition consacrée ; chaque église voulut avoir sa tour ; il faut d'ailleurs ne point perdre de vue l'état social de l'Occident au XI<sup>e</sup> siècle. A cette époque, la féodalité était constituée ; elle élevait des châteaux fortifiés sur ses domaines ; ces châteaux possédaient tous un donjon, une tour plus élevée que le reste des bâtiments et commandant les dehors. Or les églises cathédrales et abbatiales étaient en possession des mêmes droits que les seigneurs laïques ; elles adoptèrent les mêmes signes visibles et voulurent avoir des donjons religieux, comme les châteaux avaient leurs donjons militaires. On ne saurait admettre que les énormes clochers précédant les églises abbatiales du XI<sup>e</sup> siècle, comme, par exemple, ceux dont on voit encore les étages inférieurs à Saint-Benoit-sur-Loire et Moissac entre autres, fussent uniquement destinés à recevoir des cloches à leur sommet ; car il faudrait supposer que ces cloches étaient très-grosses ou en quantité prodigieuse : ces deux suppositions sont également inadmissibles ; les cloches, au XI<sup>e</sup> siècle, étaient petites et rares. On regardait alors une cloche de 3000 kilogrammes comme un objet de luxe que peu d'églises pouvaient se permettre (voy. CLOCHE).

Si le clocher, au XI<sup>e</sup> siècle, n'eût été qu'un beffroi, comment les constructeurs eussent-ils employé la majeure partie de leurs ressources à les élever, tandis qu'ils étaient obligés de mettre la plus grande parcimonie souvent dans la construction de l'église ? Pour suspendre les quelques petites cloches dont un monument religieux disposait à cette époque, il suffit d'un campanile posé sur le pignon ; il faut donc voir, dans le clocher primitif, une marque de la puissance féodale des cathédrales et abbayes, ou de la richesse et de l'importance des communes. Du moment que l'érection d'un clocher devenait une question d'amour-propre pour les monastères, les chapitres ou les communes, c'était à qui construirait la tour la plus élevée, la plus riche, la plus imposante. Bientôt on ne se contenta pas d'un seul clocher ; les églises en eurent deux, trois, cinq, sept et jusqu'à neuf, et c'est principalement dans les contrées où la féodalité séculière élève ses châteaux les plus formidables que les cathédrales, les abbayes et plus tard les paroisses, construisent des clochers magnifiques et nombreux.

La basilique romaine servit longtemps de type aux architectes chrétiens pour bâtir leurs églises, et ils ne commencèrent à s'en écarter que vers le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, dans quelques provinces où les arts d'Orient pénètrent brusquement : dans le Périgord et le Limousin. Lorsque les clochers furent annexés aux basiliques imitées, par tradition, des monuments antiques, force fut aux architectes d'adopter, pour leurs